



AGENCE BLACHER

L'immobilier par excellence

HONORAIRES DE NEGOCIATION

A la charge des vendeurs

Jusqu'à		20.000 euros	Forfait 2.000 euros
20.001 euros	à	100.000 euros	6.5 %
100.001 euros	à	200.000 euros	6 %
200.001 euros	à	400.000 euros	5.5 %
400.001 euros	et plus		5 %

NOTA : En accord avec les vendeurs et les acquéreurs, les taux de ce barème peuvent diminuer.

Barème applicable à partir du 1^{er} Janvier 2017

40, Avenue de la Mer – 14390 CABOURG – blacherimmo@wanadoo.fr – Tél : 02-31-91-15-88

Carte professionnelle n° CPI 1401 2017 000 022 180

Délivrées par la CCI De France à Mr Thierry BLACHER

Garanties financières : Société Générale – Siret 723 811 246 00021 – A.P.E. : 703 A – RCS CAEN 72 A 124

Les bureaux sont ouverts le Dimanche – Fermeture Hebdomadaire le Mercredi